

AGIR

Le des journal
communistes
à l'entreprise

N° 12 | mars 2025

AGIR SE VEUT UNE PUBLICATION UTILE À LA RÉFLEXION ET À L'ACTION. CONSTRUISONS-LA ENSEMBLE. ENVOYEZ VOS CONTRIBUTIONS, AVIS, CRITIQUES, SUR

entreprises@pcf.fr

ÉDITO

Les services publics recouvrent l'ensemble des activités relevant de la réponse aux besoins de la société et impliquant de ce fait une intervention publique, sous diverses formes.



Muriel TERNANT
conseillère régionale
Bourgogne-Franche-Comté
Commission services publics

Le périmètre des services publics est en évolution constante et s'est considérablement élargi au fil des temps : fonctions régaliennes de l'État, assistance, enseignement, assainissement, transports, santé, protection sociale, logement, culture, distribution d'eau, d'électricité, de gaz, poste et télécommunications...

Si l'INSEE recense en France 5,7 millions d'emplois publics dans les trois versants de la fonction publique, soit 20 % de l'emploi total, une enquête menée à l'échelle de l'Union européenne en 2010 estime que l'emploi dans les services publics au sens large représente 37 % de l'emploi total.

C'est dire si la campagne du PCF pour les services publics a un spectre large.

Il s'agit, à travers des rencontres avec les organisations syndicales, les collectifs d'usagers, de mettre au jour les besoins d'emploi et de formation dans les services publics, en les chiffrant, de contribuer à l'émergence de luttes et de les alimenter avec des propositions de financement et d'intervention démocratique sur la définition des besoins.

Santé, éducation, transport ferroviaire, grand âge et petite enfance... : partout où des communistes travaillent ou sont impliqués dans des batailles locales, la campagne pour les services publics peut être déployée autour d'objectifs d'emploi et de formation, de propositions de moyens et d'institution de pouvoirs nouveaux pour les salariés et usagers.

BATTONS-NOUS POUR GAGNER UN SERVICE PUBLIC POSTAL DE QUALITÉ POUR TOUTES ET TOUS !



Pour s'inscrire dans l'idéologie libérale des années 80, l'administration des PTT est scindée en deux entreprises : *France Télécom*, fondée en 1988, et *la Poste* en 1991.



Jean-Philippe GILLET
conseiller de Paris

Ce choix, stratégique pour le Capital, a été validé politiquement par un vote à l'Assemblée nationale en juillet 1990 ; le parti communiste sera la seule formation à voter unanimement contre la casse de ce service public.

À la Poste le bilan social 2023 est l'exact reflet de son désinvestissement territorial : 5 300 emplois sacrifiés (77 243 emplois depuis 2013 !)

Ces chiffres traduisent l'externalisation des bureaux de poste vers les municipalités, avec la création d'agences postales, mais surtout chez les commerçants au

travers des relais poste, remettant en cause l'un des principaux socles de l'aménagement du territoire géographique ou social.

Quatre millions de personnes, fréquentent quotidiennement un service postal, mais pas dans le cadre d'une égalité de traitement : si plus d'une centaine d'opérations sont possibles dans un bureau de poste de plein exercice, moins d'une dizaine le sont dans les agences communales ou dans les relais-poste.

Le parti communiste avec son réseau d'élus peut jouer un rôle de premier plan pour construire une réappropriation publique et démocratique des activités postales.

Nous réaffirmons notre objectif de voir les salariés, les usagers et les élus réellement associés aux choix stratégiques de la Poste (en bousculant s'il le faut le calendrier, l'ordre du jour des commissions départementales de présence postales territoriales) ; nous soutenons les organisations syndicales dans leurs exigences de nouveaux droits d'information et de proposition pour les salariés et leurs représentants.

Le parti communiste alerte également sur les dangers que l'opérateur postal fait peser sur la distribution de la presse, dont les conditions seront renégociées fin 2025.

Dans le même esprit, avec la CGT, nous proposons la création d'un pôle financier public, protégé de toute spéculation et une coopération renforcée avec la SNCF pour développer le transport des marchandises.

SERVICES PUBLICS TERRITORIAUX ET FONCTION PUBLIQUE, ENJEUX MAJEURS

AGIR · mars 2025



Les besoins en services publics de proximité organisés par les collectivités locales sont d'une importance et d'une urgence considérables : reconstruire et développer le vivre ensemble, relever le défi climatique, répondre aux besoins sociaux toujours plus nombreux...

Nous nous y sommes engagé·e·s comme fonctionnaires et agent·e·s public·que·s, grâce aux principes statutaires, à en assurer l'égalité d'accès et servir l'intérêt général. C'est une exigence démocratique et sociale.

Ces principes et les moyens pour y répondre sont dramatiquement attaqués par les politiques menées depuis des années d'étranglement financier et de casse du statut ; les agents ne sont plus que la variable d'ajustement négative consentie aux employeurs. Le but : livrer le « gâteau » des services publics au privé mercantile et drainer les

richesses publiques vers la finance et les cadeaux en dizaines de milliards d'euros chaque année au grand patronat. Les dernières annonces de coupes budgétaires sont insupportables !

Avec les mobilisations sociales indispensables, nous devons nous saisir des prochaines échéances électorales pour faire grandir le rapport de force, mettre un coup d'arrêt à cette politique et exiger un renversement des priorités.

NOS EXIGENCES IMMÉDIATES

- ★ Respect des agent·e·s et développement du statut des fonctionnaires au service de l'intérêt général, abrogation de la loi dite de « transformation de la fonction publique ».
- ★ Salaire minimum à 2 000 euros bruts et reconnaissance des qualifications dans la grille de la Fonction publique.
- ★ Augmentation du point d'indice à 6 € et égalité salariale femmes-hommes.
- ★ Maintien et renforcement de la CNRACL, notre caisse de retraite, et retour au départ à la retraite à 60 ans au plus tard, avec 37,5 annuités de cotisation.
- ★ Réduction du temps de travail à 32 heures hebdomadaires.
- ★ Création de 500 000 emplois dans la Fonction publique et les services publics.
- ★ Titularisation des emplois précaires.

ET COMMENT LES FINANCER

Pour financer ces mesures, et plus largement pour assurer leurs missions au service des populations, les collectivités territoriales ont besoin de moyens nouveaux et retrouver de l'autonomie. Les propositions faites en matière fiscale et financière par de nombreux collectifs d'experts des finances publiques, par le PCF, leur permettront de disposer de ces moyens.



Jef LAIR

animateur du réseau
des territoriaux du PCF

**L'HEURE EST À
LA RECONSTRUCTION
DE REPÈRES FORTS,
ESSENTIELS POUR LES LUTTES
ET LES VICTOIRES SOCIALES.**

CONSTRUIRE LES SERVICES PUBLICS DU 21^e SIÈCLE



CHANGER DE LOGIQUE

- ★ Aller vers la création de **pôles publics nationaux et décentralisés** par la création et/ou la convergence d'acteurs publics dans tous les secteurs où une nouvelle impulsion doit être donnée à l'action publique : pôle national du transport public, pôle public du médicament, service public national du logement, pôle public de l'énergie, service public de l'art, de la culture et de l'éducation populaire...
- ★ **Les services publics existant seront dotés des moyens nécessaires** à leur fonctionnement avec du personnel sous statut leur garantissant l'indépendance et la responsabilité dans ses fonctions, par exemple par le recrutement de 20 000 policiers et gendarmes, des moyens affectés à la justice, ou encore le budget de l'Éducation nationale porté à 7 % du PIB.
- ★ **Aller vers le 100 % Sécurité sociale** : revenir sur les exonérations des cotisations sociales patronales, garantir l'égalité salariale femme/homme, engager une politique ambitieuse en matière d'emploi et de salaire.
- ★ **Créer un fonds européen** pour le développement des services publics, démocratique et financé par la BCE.

La reconquête des services publics suppose des batailles d'ampleur : le Parti communiste français propose d'enclencher un vaste processus citoyen avec les élus, les syndicats et l'ensemble des usagers pour le développement, le financement et la démocratisation des services publics.

AGIR TOUT DE SUITE

- ★ Abandonner le pacte de stabilité et tout dispositif visant l'austérité budgétaire comme CAP 22 qui prévoit un plan massif de casse des services publics et de la fonction publique.

METTRE FIN À LA BAISSSE DES DOTATIONS AUX COLLECTIVITÉS aujourd'hui en difficulté pour leur permettre d'assurer leurs missions de service public : la loi de Finances 2025 prévoit une contribution des collectivités à hauteur de 5 milliards d'euros, soit environ 12,5 % de l'effort global de réduction des dépenses publiques

- ★ **Adopter immédiatement un moratoire** sur la fermeture des structures assurant une mission de service public, et tout particulièrement les hôpitaux.

CONTACT

Je souhaite être tenu·e au courant des initiatives du PCF, y participer et/ou adhérer.

Nom : Prénom :

Adresse :

E-mail : Tél. :